

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2023

---

CONSULTATION DES HABITANTS D'UN DÉPARTEMENT SUR LE CHOIX DE LEUR  
RÉGION D'APPARTENANCE - (N° 1163)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL34

présenté par

M. Balanant, rapporteur et M. Molac, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« moyennant les »

les mots :

« sous réserve des ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.